



Séance ordinaire du 20 septembre 2022
Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal
de la commune de PORTE-DE-SAVOIE

Délibération n°20092022D07

Objet : Finances communales – décision budgétaire modificative n°3 (budget principal).

Date de la convocation et de l'affichage : le 14 septembre 2022.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers présents : 22

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de conseiller n'ayant pas pris part au vote : 00

Nombre de votants : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-deux, le 20 septembre à 19h00, le conseil municipal de la commune de PORTE-DE-SAVOIE, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Franck VILLAND, Maire.

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
VILLAND Franck	X			
BAZIN Jean-Jacques	X			
LEVANNIER Caroline	X			
VELTRI Jacques	X			
BANNAY-CODET Martine		X		CHAPUIS Patrick
GUILLEMAT Serge	X			
FOURNIER Evelyne	X	X		GUILLEMAT Serge
CHAPUIS Patrick	X			
DIARRA Aly	X			
GALLET Daniel	X			
LOYET Gilbert	X			
BERARD Annie	X			
GUILLOT Jean-Marie	X	X		BAZIN Jean-Jacques
GIRAUD Chantal	X			
CARREL Christine		X		VILLAND Franck
BILLARD Roger	X	X		DUCRET Régine
DUCRET Régine	X			
VIBOUD André	X			
CORDEL Lionel	X			
CHAMPONNOIS Fabien	X			
DEBERNARDI Séverine	X			
HENICKE Sarah	X			

Accusé de réception en préfecture
073-200683681-20220920-20092022D07-DE
Date de télétransmission : 21/09/2022
Date de réception préfecture : 21/09/2022

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
AVILA Mylène			X	
PLAGNOL Jean-Luc	X			
LABORET Daniel	X			
BORDON Francine	X			
GARLATTI Ghislain	X			
DA SILVA Elodie	X			
ZOWIEZ-NEUMANN Bérange	X	X		PLAGNOL Jean-Luc

A été nommé secrétaire de séance : VIBOUD André.

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.1612-11 et suivants et L.2311-1 et L.2343-2,

VU la délibération du 8 février 2022 n°08022022D03_2 portant approbation du budget primitif 2022 (budget principal).

Rapporteur : Caroline LEVANNIER, Adjointe en charge des finances communales.

Exposé des motifs : le budget est un acte de prévision des dépenses et des recettes ; il a un caractère non définitif et peut être réexaminé en cours d'année par le biais de décisions modificatives (DM) qui permettent d'ajuster les dépenses et les recettes des deux sections et ceci à la hausse comme à la baisse.

Le projet de décision modificative n°3 porte quasi exclusivement sur la section d'investissement du budget et s'établit comme suit :

Accusé de réception en préfecture
073-200083681-20220920-20092022D07-DE
Date de télétransmission : 21/09/2022
Date de réception préfecture : 21/09/2022

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D : 6078 Achat de marchandises	-	41 683	-	-
TOTAL D 011 Charges à caractère général	-	41 683	-	-
D : 023 Virement à la section d'investissement	66 683	-	-	-
TOTAL D 023 Virement à la section d'investissement	66 683	-	-	-
D : 6811 Dotation aux amortissements	-	25 000	-	-
TOTAL D 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	25 000	-	-
TOTAL FONCTIONNEMENT	66 683	66 683	-	-
 INVESTISSEMENT				
R : 021 Virement de la section de	-	-	66 683	-
TOTAL R 021 Virement de la section de fonctionnement	-	-	66 683	-
R : 024 Produit des cessions d'immobilisations	-	-	650	-
TOTAL R 024 Produit des cessions d'immobilisations	-	-	650	-
R : 280421 Amort.subv.pers.droit privé - Biens mobiliers, matériels et études	-	-	-	2 000
R : 281828 Amort.autres matériels de transport	-	-	-	13 000
R : 281831 Amort.matériel informatique scolaire	-	-	-	10 000
R040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	-	-	25 000
D : 2111 Terrains nus	-	95 205	-	-
D : 2112 Réseaux de voirie	-	1 400,00	-	-
R : 1021 Dotations	-	-	-	96 605,00
TOTAL 041 Opérations patrimoniales	-	96 605,00	-	96 605,00
D : 10226 Taxe d'aménagement	-	28 000	-	-
R : 10222 FCTVA	-	-	-	55 000
R : 10226 Taxe d'aménagement	-	-	-	25 000
TOTAL 10 Dotations, fonds divers et réserves	-	28 000,00	-	80 000,00
R : 1313-29 Bibliothèque	-	-	-	15 000
R : 1321-20 Réhabilitation de la mairie annexe de Francin	-	-	-	60 000
R : 1328-20 Réhabilitation de la mairie annexe de Francin	-	-	360	-
TOTAL 13 Subventions d'investissement	-	-	360	75 000
D : 202; révision doc d'urbanisme	-	12 000	-	-
TOTAL 20 Immobilisations incorporelles	-	12 000	-	-
D : Opération 15 Equipements informatiques et numériques	-	5 000	-	-
D : Opération 16 Vidéoprotection	-	5 000	-	-
D : Opération 17 Acquisitions foncières	62 853	-	-	-
D : Opération 22 Bâtiments publics	-	31 100	-	-
D : Opération 23 Groupes scolaires	-	37 350	-	-
D : Opération 24 Equipements sportifs	10 800	-	-	-
D : Opération 25 Aménagements urbains	3 550	-	-	-
D : Opération 27 Cimetières	60 103,80	-	-	-
D : Opération 28 Voirie et accessoires de voirie	7 500	-	-	-
D : Opération 29 Bibliothèque	-	12 000	-	-
D : Opération 31 Chemins de randonnées	20 000	-	-	-
TOTAL Opérations d'équipement individualisées	164 806,80	90 450,00	-	-
D : 2315 Immobilisations en cours - Installations	-	1 050	-	-
TOTAL 23 Immobilisations en cours	-	1 050	-	-
TOTAL INVESTISSEMENT	164 806,80	228 105,00	67 693,00	276 605,00
TOTAL GENERAL		63 298,20		208 912,00

Vue synthétique DM 3

Dépenses +63 298.20€

Recettes +208 912.00€

Solde +145 613.80€

Le montant des dépenses d'équipement inscrit au BP 2022 s'élève à l'issue de la DM à 2 681 647.62€ et le solde excédentaire de la section d'investissement s'établit à 2 035 643.57€.

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de l'Adjointe en charge des finances communales et après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la décision modificative n°3 (budget principal)

Fait et délibéré à Porte-de-Savoie le 20 septembre 2022.

Mis en ligne sur le site internet de la commune à compter du 23 septembre 2022

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été transmis au Représentant de l'Etat le 21 septembre 2022.

Franck VILLAND
Maire de Porte-de-Savoie.

André VIBOUD
Secrétaire de séance

Accuse de réception en préfecture
073-200083681-20220920-20092022D07-DE
Date de télétransmission : 21/09/2022
Date de réception préfecture : 21/09/2022

Délibération du conseil municipal du 20 septembre 2022 n°20092022D07

ARRÊTÉ DES SIGNATURES

Séance du conseil municipal du 20 septembre 2022
DECISION MODIFICATIVE n° 3 - BUDGET PRINCIPAL

Date de la convocation : 14/09/2022

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 22

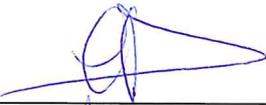
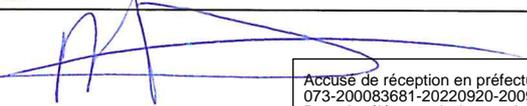
Absents : 7

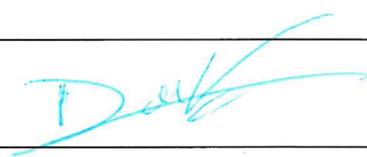
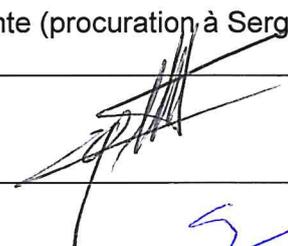
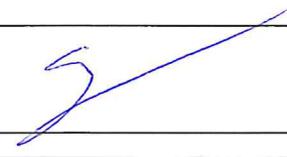
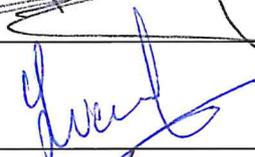
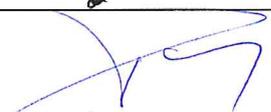
Procurations : 6

Pour : 28

Contre : 0

Abstentions : 0

AVILA Mylène	Absente
BANNAY-CODET Martine	Absente (procuration à Patrick CHAPUIS)
BAZIN Jean-Jacques	
BERARD Annie	
BILLARD Roger	Absent (procuration à R. Muret)
BORDON Francine	
BOUVET Laurence	
CARREL Christine	Absente (procuration à Franck VILLAND)
CHAMPONNOIS Fabien	
CHAPUIS Patrick	
CORDEL Lionel	
DA SILVA Elodie	
DEBERNARDI Séverine	
DIARRA Aly	

DUCRET Régine	
FOURNIER Evelyne	Absente (procuration à Serge GUILLEMAT)
GALLET Daniel	
GARLATTI Ghislain	
GIRAUD Chantal	
GUILLEMAT Serge	
GUILLOT Jean-Marie	Absent (procuration à Jean-Jacques BAZIN)
HENICKE Sarah	
LABORET Daniel	
LEVANNIER Caroline	
LOYET Gilbert	
PLAGNOL Jean-Luc	
VELTRI Jacques	
VIBOUD André	
VILLAND Franck	
ZOWIEZ-NEUMANN Béangère	Absente (procuration à Jean-Luc PLAGNOL) 